

EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 001142

Séance du mercredi 30 juin 2010

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D.
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

Ordre de passage des délibérations : Commissions n°01, 05, 07, 08, 09, 03, 04, 10 et 02

Étaient présents : **Amagney :** Thomas JAVAUX **Arguel :** André AVIS (à partir du rapport 1.1.2) **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL **Auxon-Dessus :** Serge RUTKOWSKI (représenté par Michel BITTARD jusqu'au rapport 2.1), Geneviève VERRO (jusqu'au rapport 2.1) **Avanne Aveney :** Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du rapport 1.1.2), Nicolas BODIN, Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 3.4), Martine BULTOT (à partir du rapport 1.1.2), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET (jusqu'au rapport 2.1), Cyril DEVESA (à partir du rapport 1.1.6), Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Didier GENDRAUD, Fanny Gerdil-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du rapport 1.1.5), Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Carine MICHEL, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER (à partir du rapport 2.1), Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER, Marie-Noëlle SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.5), Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN (à partir du rapport 1.1.4) **Beure :** Philippe CHANEY **Boussières :** Bertrand ASTRIC (à partir du rapport 1.1.2) **Brillans :** Alain BLESSEMILLE **Busy :** Philippe SIMONIN (à partir du rapport 5.1) **Chalezeule :** Christophe CURTY (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 10.2) **Chalezeule :** Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE **Champagny :** Claude VOIDEY **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chatillon le Duc :** Denis GALLET (à partir du rapport 1.1.2), Philippe GUILLAUME **Chaucenne :** Bernard VOUGNON (représenté par Alain ROSET) **Chaufontaine :** Jacky LOUISON (à partir du rapport 1.1.2) **Chemaudin :** Bruno COSTANTINI **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT (jusqu'au rapport 2.1), Jean-Pierre PROST (à partir du rapport 1.1.3) **Deluz :** Sylvaine BARASSI **Ecole Valentin :** André BAVEREL, Yves GUYEN **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER (représenté par Jean-Pierre VAGNE) **François :** Françoise GILLET, Claude PREIONI **Gennes :** Jean SIMONDON **Grandfontaine :** François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **La Vèze :** Jacques CURTY **Larnod :** Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET à partir du rapport 5.3) **Le Gratteris :** Cédric LINDECKER **Mamirolle :** Daniel HUOT, Didier MARQUER **Marchaux :** Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS **Miserey Salines :** Marcel FELT (à partir du rapport 1.1.6), Denis JOLY **Montfaucon :** Michel CARTERON, Pierre CONTOZ **Montferrand le Château :** Séverine MONLLOR **Morre :** Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 1.1.3), Gérard VALLET **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET (à partir du rapport 10.2) **Noironte :** Bernard MADOUX **Novillars :** Philippe BELUCHE, Bernard BOURDAIS **Osselle :** Jacques MENIGOZ **Pelousey :** Catherine BARTHELET (représentée par Serge ARMELLINI), Claude OYTANA **Pirey :** Robert STEPOURJINE **Pouilley les Vignes :** Jean-Marc BOUSSET (jusqu'au rapport 2.1), Jean-Michel FAIVRE **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche lez Beupré :** Stéphane COURBET (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 10.2), Jean-Pierre ISSARTEL (à partir du rapport 9.2 et jusqu'au rapport 10.2 ; représenté par Joël JOSSO jusqu'au rapport 9.1 et à partir du rapport 2.1) **Routelle :** Claude SIMONIN **Saône :** Alain VIENNET **Serre les Sapins :** Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thise :** Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH **Thoraise :** Jean-Michel MAY (à partir du rapport 1.1.2) **Vaire Arcier :** Patrick RACINE **Vaire le Petit :** Michèle DE WILDE **Vaux les Prés :** Bernard GAVIGNET **Vorges les Pins :** Patrick VERDIER (jusqu'au rapport 10.2).

Étaient absents : **Auxon-Dessous :** Jean-Pierre BASSELIN **Besançon :** Hayatte AKODAD, Pascal BONNET, Catherine GELIN, Jean-Marie GIRERD, Sylvie JEANNIN, Annie MENETRIER **Beure :** Auguste KOELLER **Boussières :** Roland DEMESMAY **Champoux :** Thierry CHATOT **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY **Pirey :** Jacques COINTET **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILLIERE **Saône :** Maryse BILLOT **Torpes :** Bernard LAURENT

Secrétaire de séance : Emmanuel DUMONT

Procurations de vote :

Mandants : JP. BASSELIN, H. AKODAD, P. BONNET, M. BULTOT (jusqu'au rapport 1.1.1), J. DEMONET (à partir du rapport 2.2), C. DEVESA (jusqu'au rapport 1.1.5), C. GELIN, JM. GIRERD, S. JEANNIN, JS. LEUBA (jusqu'au rapport 1.1.4), A. MENETRIER, J. PANIER (jusqu'au rapport 10.2), MN. SCHOELLER (jusqu'au rapport 1.1.4), N. WEINMAN (jusqu'au rapport 1.1.3), A. KOELLER, R. DEMESMAY, M. COTTINY, D. ROLET (jusqu'au rapport 10.2).

Mandataires : J. CANAL, N. BODIN, E. SASSARD, YM. DAHOUI (jusqu'au rapport 1.1.1), F. MONNEUR (à partir du rapport 2.2), B. CYPRIANI (jusqu'au rapport 1.1.5), M. OMOURI, J. ROSSELOT, JP. GOVIGNAUX, JC. ROY (jusqu'au rapport 1.1.4), C. LIME, F. FELLMANN (jusqu'au rapport 10.2), JL. FOUSSERET (jusqu'au rapport 1.1.4), M. LOYAT (jusqu'au rapport 1.1.3), P. CHANEY, F. LOPEZ, S. MONLLOR, JP. MARTIN (jusqu'au rapport 10.2).

Objet : Plan de communication sur la compétence Transports et Déplacements du Grand Besançon

Plan de communication sur la compétence Transports et Déplacements du Grand Besançon

Rapporteur : Jean-Claude ROY, Vice-Président

Inscription budgétaire	
Budget Primitif 2010 et PPIF 2010-2014 Divers frais de fonctionnement Budget annexe Transport	Budget 2010 : 365 500 € (enveloppe) Montant de l'opération (dépenses) : 10 150 € HT <ul style="list-style-type: none">• 2 045 € HT sur année 2010 Montant en recette (Recettes) : 7 105 € HT <ul style="list-style-type: none">• 5 075 € HT du FEDER• 2 030 € HT de l'ADEME

Résumé :

Afin de communiquer sur la place de la voiture dans le milieu urbain, il est proposé de mettre en place une campagne de communication originale et impactante. L'idée est de prendre des photos de l'emprise spatiale de chaque mode de transport choisi (voiture, bus, vélo, tramway, autopartage) afin que les Grands Bisontins prennent conscience de la place de la voiture en ville par rapport aux autres modes. La campagne serait diffusée pendant la Semaine Européenne de la Mobilité (du 15 au 22 septembre 2010). Le coût de cette opération portée par le Grand Besançon est estimé à 10 150 € HT. Un soutien est également attendu d'autres partenaires : la Ville de Besançon, l'Ademe et l'Union européenne (via le FEDER).

Le Grand Besançon est autorité organisatrice de transport urbain et possède la compétence déplacements. Les objectifs du Plan de Déplacements Urbain (PDU) visent à réduire la place de la voiture au profit des autres modes de transport, dans ce cadre, il est important de communiquer afin de faire prendre conscience à la population de l'impact de la voiture sur la consommation d'espace. Dans ce contexte, la communication sur les déplacements dans leur totalité (multimodalité) mérite d'être développée via une campagne de communication générale sur tous les modes de transport. Il est donc proposé de mettre en place une communication sur ce thème basée sur des photographies permettant de visualiser l'impact sur la consommation d'espace et ainsi marquer les esprits en imageant la politique de déplacements sur le territoire du Grand Besançon.

I. Objectifs de cette campagne de communication

Aujourd'hui, la communication sur les déplacements est principalement centrée sur les transports collectifs urbains via GINKO. Communiquer sur cette compétence permettra également de mettre en lumière la place importante de la voiture dans le milieu urbain.

Ainsi, il est proposé une campagne répondant à trois objectifs :

- communiquer sur la place de la voiture et sa consommation d'espace par rapport aux autres modes de transport,
- communiquer sur le partage de l'espace public entre les différentes mobilités,
- communiquer sur la compétence Transport, Déplacements de l'agglomération.

II. Comment répondre à ces objectifs ?

Il est proposé de mettre particulièrement en lumière l'objectif principal du PDU (réduire la place de la voiture particulière) du Grand Besançon en termes de transports, d'infrastructures et de déplacements par une campagne de communication d'envergure. Pour ce faire, Il est proposé d'organiser une séance photo sur une artère fréquentée de Besançon afin de montrer et de comparer l'utilisation de l'espace pour chaque mode de déplacements (voiture, transport collectif, vélo et autopartage).

III. Organisation de cette campagne de communication

A/ Lieu et date

La séance photo aura lieu durant l'été, un dimanche matin, sur une artère coupée pour l'occasion et répondant à 3 caractéristiques :

- être connue des Bisontins pour être souvent congestionnée,
- être empruntée par le futur tramway,
- garantir une possibilité de déviation du trafic.

B/ Les modes de transports à faire apparaître dans la campagne

L'objectif étant de communiquer sur le partage de l'espace public et sur l'intermodalité, il est proposé de visualiser les modes de transport suivant :

- voiture (Photo référente),
- transport en commun Ginko (bus, tramway),
- autopartage,
- cycles.

IV. Les résultats attendus

Plusieurs résultats sont attendus :

- une prise de conscience sur la place et les impacts de la voiture dans le milieu urbain et le paysage bisontin,
- marquer les esprits avec des photos explicites,
- une meilleure identification des compétences déplacements de la Communauté d'Agglomération de Besançon grâce à l'impact médiatique de cette campagne originale et innovante.

V. Un investissement durable

Cette campagne offre l'avantage de pouvoir être utilisée sur le long terme :

- dans le cadre de différents événements (la semaine du développement durable, la semaine de la mobilité),
- dans le cadre des sensibilisations sur les déplacements (Plan de Déplacements Entreprise, habitants, lycéens, collégiens, ...),
- dans le cadre des présentations des documents d'urbanisme et projets d'aménagements liés aux transports : Plan de Déplacements Urbain, schéma directeur cyclable, concertation tramway, ...

VI. Le financement

Le coût prévisionnel de cette campagne s'établit à 10 150 € HT. Quatre partenaires financiers ont été identifiés (cf. annexe : plan de financement) :

- FEDER : 50 % de prise en charge, soit 5 075 € HT,
- ADEME : 20 % de prise en charge, soit 2 030 € HT,
- Grand Besançon : 2 045 € HT,
- Ville de Besançon : 1 000 € HT.

Le Grand Besançon s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

VII. Les prochaines échéances

Les prochaines échéances sont les suivantes :

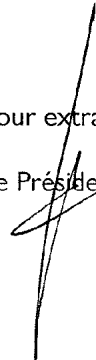
- préparation et organisation de la séance photo : juin-juillet 2010,
- envoi du Cahier des charges aux agences de communication : début juin 2010,
- choix de l'agence de communication : 15 juillet 2010,
- livraison de l'ensemble des fichiers de communication : 23 août 2010,
- diffusion de la communication : Semaine Européenne de la Mobilité : du 15 au 22 septembre 2010.

Les délais apparaissent courts mais sont liés à la volonté d'insérer cette campagne dans la semaine de la mobilité afin de profiter d'un contexte particulièrement pertinent pour communiquer sur les déplacements.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ce projet et sur son plan de financement.

Pour extrait conforme,

Le Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 127

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DCTCJ



Reçu le 05 JUIL. 2010

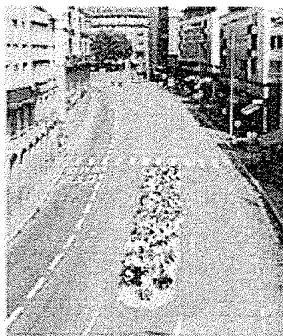
Plan de financement

Coûts financiers (HT) de la campagne de communication	
Conception graphique	1 500 €
Réalisation des outils graphiques	2 100 €
Rédaction	600 €
Réalisation des outils graphiques	3 500 €
Autres dépenses (valorisation des coûts, ...)	2 450 €
Total	10 150 €

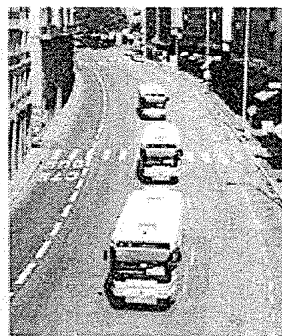
Partenaires financiers (montants HT)	
Fonds FEDER 50 % de prise en charge	5 075 €
ADEME 20 % de prise en charge	2 030 €
Grand Besançon	2 045 €
Ville de Besançon	1 000 €
Coût total	10 150 €

Un exemple de campagne existante

Transport collectif



1 tramway



= 3 bus



= 180 voitures

(240 personnes)